

lettre d'information

publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 8 - Mars 2012

Les musées nous parlent... sur le blog Joconde

Le [blog de Joconde](#), accueille depuis septembre 2011 les témoignages des professionnels des musées sur l'informatisation et la numérisation des collections.

- [musée Alfred Danicourt à Péronne](#)
- [musées de la ville de Bourges](#)
- [musée des Beaux-Arts de Dole](#)
- [musée Bonaparte à Auxonne](#)
- [musée de la faïence de Sarreguemines](#)
- [musée de la Princerie à Verdun](#)
- [musée international de la chaussure à Romans](#)
- [musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes](#)

Cet espace est le vôtre : réagissez à ces articles ou partagez votre expérience !

Nouveaux musées partenaires

Durant les mois de décembre 2011, janvier et février 2012, 6.774 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Huit nouveaux [musées](#) ont rejoint Joconde : le musée Bonaparte à Auxonne, le musée Biochet-Bréchet (maison des Templiers) à Caudebec-en-Caux, le musée George-Sand et de la Vallée Noire à La Châtre, le musée-promenade de Marly-le-Roi à Louveciennes, l'écomusée de la Basse-Seine à Notre-Dame-de-Bliquetuit, le musée du papier peint à Rixheim, le musée des Arts décoratifs à Strasbourg, et le musée d'Histoire urbaine et sociale à Suresnes.

Validation d'outils de gestion de collections muséales

Le module d'export vers Joconde d'un [outil de gestion de collections](#) a été validé.

A noter dans vos agendas : prochaine journée d'étude sur l'informatisation et la mise en ligne des collections

Le service des musées de France organise le vendredi 8 juin 2012 un séminaire de réflexion sur l'informatisation, la numérisation et la mise en ligne des collections, à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris. Tables rondes, témoignages, état des lieux précis et questions juridiques - par une experte du droit d'auteur - animeront la journée. Le programme sera diffusé prochainement

Actes des journées d'étude sur le récolement des 24 et 25 novembre 2011

L'espace professionnel du site Joconde donne accès aux [actes de ces journées d'étude](#) organisées pour les musées nationaux par la sous-direction des collections du service des musées de France. Prenez connaissance des communications, des échanges de la table ronde, des retours d'expérience ainsi que des ateliers autour du marquage, de l'informatisation, des chantiers des collections.

Zooms du trimestre



[Calendriers](#)



[Alexandre le Grand](#)



[L'art espagnol](#)

Focus sur le bilan de la numérisation dans les musées de France

A la demande du sous-directeur des collections, notre bureau a mené en 2010-2011 une enquête sur l'avancée de la numérisation dans les musées de France (hors musées nationaux). Sur les 1.170 musées concernés, 468 ont répondu. Seuls 61 de ces musées ne numérisent pas leurs collections, et environ un quart de ces établissements annonce que la numérisation est à l'étude ou programmée dans un proche avenir. Les musées engagés dans le processus de numérisation ont généralement indiqué le nombre d'objets numérisés, précisant qu'il existe souvent plusieurs clichés pour un même objet. A ce jour, le nombre total d'objets numérisés par ces musées s'élève à plus de 4 millions.

Les réponses font très souvent apparaître une distinction entre images de travail et images de qualité éditoriale, ces dernières étant extrêmement minoritaires. Cette situation n'a rien d'étonnant. Le coût d'une prise de vue numérique professionnelle, pour des objets en trois dimensions, reste élevé. En revanche, l'évolution des techniques numériques permet aujourd'hui à des amateurs de réaliser, dans des conditions difficiles, des images de qualité « acceptable ». Cette opportunité a été saisie par beaucoup de musées, notamment lors des opérations de récolement. Les responsables de collections estiment que ces images de travail doivent rester à usage interne.

Si ces informations ont permis d'actualiser « [Patrimoine numérique](#) » - le répertoire national des fonds numérisés - la mise en ligne d'images de qualité médiocre semble rédhibitoire pour la plupart des responsables de collections. Cependant, la médiation des collections par Internet s'impose comme l'un des éléments clés pour atteindre de nouveaux publics et répondre à l'une des quatre missions imposées aux musées de France par la loi : « rendre leurs collections accessibles au public le plus large » (Loi 2002-5 relative aux musées de France).

Ces images, même de qualité médiocre, pourraient faire office de produit d'appel. Mises en ligne, elles généreraient des commandes d'images de qualité, lesquelles seraient progressivement substituées aux images médiocres. Le plan national de numérisation offre également l'opportunité de faire réaliser des images de qualité. Pour 2012, 49 dossiers ont été soumis par des musées et 40 ont été retenus. Le montant du budget attribué sera de 422.600 €.

Le catalogue collectif des collections des musées de France – base Joconde - est l'un des moyens de rendre les collections accessibles sur Internet. Verser ses collections sur Joconde, ce n'est pas seulement participer à un ambitieux projet. Contribuer à Joconde permet d'être visible automatiquement dans le [moteur Collections](#) de culture.fr et dans [Europeana](#) et d'avoir une importante audience internationale, comme l'attestent les chiffres de fréquentation de Joconde pour l'année 2011.

L'année 2011 de Joconde en chiffres

En 2011, le catalogue des collections des musées de France a reçu plus de 985.000 visites (du monde entier, chercheurs, étudiants, ou particuliers), générant 29 millions de recherches, la consultation de 6,5 millions d'images et la lecture de 1 million de pages. Reportez-vous aux [statistiques de consultation détaillées de Joconde](#), au [bilan annuel des notices chargées](#) ou encore au [top 100 des images les plus consultées](#).

De plus, les [16 lexiques de Joconde](#), en permanence enrichis grâce aux nouvelles données versées par les musées partenaires, ont été mis à jour. Ils sont librement téléchargeables dans l'espace professionnel.